

De toute manière, je pense que ce que l'honorable député a dit de plus important, c'est ce que je voulais communiquer à la Chambre ce soir, à savoir qu'à la suite d'une invitation de la part du président de la Société Radio-Canada une rencontre au sommet a maintenant été prévue entre, d'une part, la direction du syndicat et, d'autre part, la direction de Radio-Canada, ainsi que de deux membres des cadres supérieurs du syndicat et de la Société.

Je voudrais donc simplement m'abstenir de tout commentaire et espérer que cette reprise des négociations directes—ce que j'avais laissé entrevoir dans la réponse à une question posée à la Chambre hier ou avant-hier—amènera le règlement de ce conflit.

En terminant, monsieur le président, j'aimerais aussi répondre à l'honorable député qui s'était enquis des pertes financières résultant de la grève, c'est-à-dire l'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), que la Société Radio-Canada étudie présentement les résultats financiers du différend afin d'établir les gains et pertes encourus. Je crois que les chiffres cités par l'honorable député sont très loin de la réalité, mais, enfin, il faudra attendre que les calculs soient faits avant de trancher cette question.

• (2210)

[Traduction]

L'AGRICULTURE—LES POMMES DE TERRE—LA
DÉPRESSION DU MARCHÉ—L'UTILISATION POUR
L'ALIMENTATION DES BESTIAUX

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais encore parler d'une situation qui se détériore, non pas d'une journée à l'autre, mais presque d'heure en heure, et qui met en cause la population de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministre de l'Agriculture (M. Olson). Des négociations se sont ouvertes assez innocemment l'automne dernier à propos de la disposition de l'Office de stabilisation des prix agricoles à contribuer à la commercialisation ordonnée des pommes de terre et, on l'espérait, à la stabilisation ou à l'amélioration du revenu moyen que tirent les cultivateurs de la culture de la pomme de terre. Le 4 mars, on a envoyé au ministre de l'Agriculture le télégramme ci-après dont moi-même et d'autres députés avons reçu une copie:

Le comité de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick et celui de l'Île-du-Prince-Édouard ont tenu une réunion conjointe le 4 mars. Ils ont décidé à l'unanimité que les livraisons de pommes de terre à l'Office de stabilisation des prix agricoles ne paraissent pas dans le rapport fédéral du 1^{er} mars sur les stocks de pommes de terre. Nous recommandons aussi qu'on écoule le produit livré et que l'acheminement dans chaque région se fasse dans le plus grand intérêt des producteurs locaux. Nous sollicitons votre entière coopération.

Ira Lewis, président du comité coordonnateur de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Fred McCain, président du comité de l'industrie de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick.

J'ai donc essayé une ou deux fois d'en parler au ministre de l'Agriculture, mais il était absent. J'ai d'abord soulevé la question avec le président du Conseil privé (M. MacEachen), qui remplaçait le ministre lundi dernier. Il a dit que l'Office n'était pas prêt à prendre une décision. En conséquence, le président du comité de l'Île-du-Prince-Édouard a envoyé un deuxième télégramme que voici:

Le comité coordonnateur de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard est atterré d'apprendre que l'Office de stabilisation n'accepte pas de revendre les pommes de terre en stock pour l'alimentation du bétail. Tous les secteurs, y compris la Potato Dealers Association et le ministre de l'Agriculture d'après sa

[L'hon. M. Pelletier.]

déclaration à l'Office à la réunion du 4 février, ayant accepté cette utilisation d'emblée et les modalités d'écoulement comme provenant ayant été proposées par le comité à l'Office dès le 8 février à Ottawa, la décision est vivement décevante. Le comité rappelle que chaque jour de retard fait perdre de l'argent aux producteurs de l'Île.

Plus ample retard à évaluer les stocks déjà connus pour un marché artificiellement élevé à cause de la pénurie de wagons-frigos est à la fois inutile et dispendieux. A cause du vif mécontentement des producteurs devant ce dernier d'une longue série de retards et de la méfiance qu'il engendre, nous réclamons le plus énergiquement possible l'application immédiate du programme de provendes selon les modalités décrites à la réunion du 8 février.

Ira Lewis, président.

Puis, il y a eu, ce matin, un nouveau télégramme, provenant cette fois du président de la Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard, et dont voici le texte:

Vous signalez que producteurs pommes de terre n'attendent que 24 heures décision relative affectation pommes de terre. A défaut décision d'ici demain midi quant à mise en œuvre immédiate programme provende, tiendrons Charlottetown grand rassemblement tous producteurs concernés et demandons votre sous-ministre, M. Williams, assister cette réunion pour expliquer position et lenteurs Office stabilisation.

Wallace Wood, président, Fédération de l'agriculture, Île-du-Prince-Édouard.

Enfin, cet après-midi, la résolution suivante a été adoptée par l'assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard. Je n'ai pas l'intention de vous la lire in extenso, car ses attendus reprennent, en fait, les arguments déjà exposés antérieurement. Le corps de cette résolution est libellé comme suit:

Il est décidé, en conséquence, que cette assemblée législative approuve à l'unanimité la résolution appuyant la Fédération de l'agriculture et d'autres groupements qui exigent une réponse immédiate quant à l'affectation des pommes de terre achetées par l'Office de stabilisation.

Il serait absolument inconcevable qu'après les représentations faites, il y a des jours et des semaines, par tous les niveaux de l'industrie de la pomme de terre et par le gouvernement provincial, le ministre de l'Agriculture et l'Office de stabilisation des prix agricoles ne soient pas en mesure d'exposer ou de soumettre aux producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard les raisons des lenteurs enregistrées dans cette affaire. En fait, quand je réfléchis bien à cet état de choses, je trouve que tout cela est non seulement troublant, mais aussi vraiment déroutant.

L'élimination immédiate des stocks existants présenterait des avantages évidents. Ces avantages concernent, tout d'abord, et peut-être de la façon la plus évidente, les besoins qui se font sentir présentement, d'une manière générale, dans l'Île-du-Prince-Édouard. A cette époque de l'hiver, un supplément en aliments du bétail est requis pour assurer la survie des différents types de cheptel. Deuxièmement, il y aurait lieu de ne pas négliger, dans la situation présente, les 75 cents par quintal que pourraient empocher les cultivateurs. En troisième lieu, le classement des pommes de terre pourrait créer un assez grand nombre d'emplois si l'on tient compte de la pénurie de wagons frigorifiques et de la petite quantité de pommes de terres qui sont généralement acheminées. Quatrièmement, l'espace supplémentaire disponible pour le classement n'est pas sans importance et, cinquièmement, l'argument le plus probant que le ministre lui-même a invoqué hier au comité des prévisions budgétaires en général, l'écoulement de ces pommes de terre entraînerait probablement une hausse du prix courant.